



ASSEMBLEE GENERALE



APPLICATION OFFICIELLE DU DISTRICT D'ILLE-ET-VILAINE DE FOOTBALL

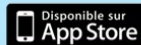
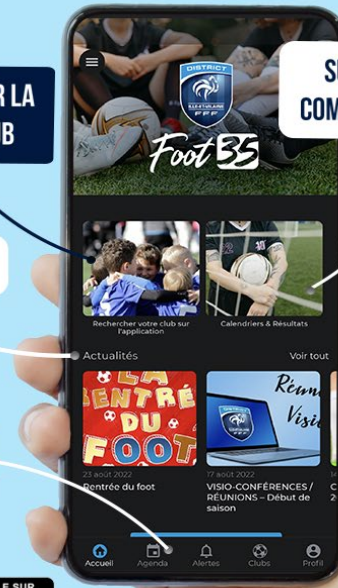
Emportez toute
l'actualité du
football brétilien
avec vous !

POSSIBILITE DE CREER LA
PAGE DE VOTRE CLUB

SUIVI DES
COMPETITIONS

INFORMATIONS RECENTES

DATES IMPORTANTES A VENIR



DISTRICT ILLE
ET
VILAINE DE FOOTBALL

26 AOUT 2023

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture par le Président
- 2 Intervention de Mr le Maire de St Gilles
- 3 Rapport d'activité
- 4 Bilan financier et budget prévisionnel
- 5 Intervention des conseillers technique
- 6 Rappel Textes règlementaires et vœux des clubs
- 7 AG Statutaire: modification statuts
- 8 Intervention des invités
- 9 Clôture par le Président





RAPPORT D'ACTIVITE SAISON 2022 / 2023

VOIR RAPPORT ACTIVITE JOINT



Une saison au District d'ILLE ET VILAINE de football: C'est Ca !





OPERATION MINI BUTS

Opération mini buts.

La FFF (LFA) met en place un opération mini buts

- Objectif doter les plateaux FAER de mini buts
 - Clubs de 10 à 50 licencié(e)s U6 a U9 (H+F) = 2 paires
 - Clubs de plus de 50 licencié(e)s U6 a U9 (H+F) = 4 paires

Bonus

- Clubs de plus de 10 licenciées U10F U11F = 1 paire

Cout de la paire estimée 300€ (Appel offre en cours)

Financement

- FFF = 50%
- Ligue / District 30% (En Bretagne ligue = 15% District = 15%)
- Clubs = 20%

Opération mini buts

Le décompte des Licenciés par club nous donne la répartition ci dessous

	5 Paires Buts	4 Paires Buts	3 Paires Buts	2 Paires Buts	
Nb Clubs	55	31	14	77	177
Nb paires buts	275	124	42	154	595
Prix 1 paire	300				
			Montant Total		178500
Repartition envisagée			Part FFF 50%		89250
			Part clubs 20%		35700
			Part District 15%		26775
			Part Ligue 15%		26775
					178500


La part District (26775) apparait en charge exceptionnelle 22/23 en tant que provision opération mini buts

Total part clubs et part district = 62475€

Part club montant 35700
Le district au vu du résultat comptable de la saison 22/23 vous attribue cette somme sur votre compte club

Ce qui vous permettra de commander les mini buts avec cette aide du district
Cette affectation apparait en charge exceptionnelle sur le budget de exercice 22/23

Opération mini buts.

- Des que l'opération sera lancée nous reprendrons contact avec vous
 - Commande via outil le corner vers Octobre novembre
- 



RAPPEL REGLEMENTS

- A** La FMI : Attention délai transmission
- B** Règle participation en jeunes – (Equipes supérieures)
- C** Discipline
- D** Rappel Règle participation Vétérans
- E** Réforme Pyramides Nationales et Régionales
- F** Vœu FC FOUGERES





LA FMI

Les correspondants Footclubs des clubs doivent vérifier le bon paramétrage des comptes de tous les utilisateurs FMI avant les premiers matchs :

- . Profil
- . Gestionnaire feuille de match Informatisée

Les mots de passe de l'ensemble des utilisateurs Footclubs sont réinitialisés en début de saison.

Chaque utilisateur FMI doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant la reprise des compétitions.

Désormais toutes les compétitions sont gérées dans le nouveau module donc il n'est plus nécessaire d'avoir deux comptes.



Organisation > Utilisateurs Footclubs

80 utilisateurs maximum peuvent être déclarés [En savoir +]

Rencontres dans les 15 jours pour lesquelles aucun utilisateur du club n'est paramétré pour gérer la FMI

Date du match	Compétition	Catégorie licence	Numéro match	Recevant	visiteur	
Supprimer	Utilisateur	Identification	Profil	Actif	Téléphone	Adresse mail
<input type="checkbox"/>			Gestionnaire Compétitions, Joueurs Fédéraux, Licences, Organisation Et Éducateurs	Actif		
<input type="checkbox"/>			Gestionnaire Centre De Formation, Compétitions, Dncg, Joueurs Fédéraux, Licences, Organisation, Projetclubs Et Éducateurs	Actif		
<input type="checkbox"/>			Gestionnaire Compétitions Et Licences	Actif		
<input type="checkbox"/>			Gestionnaire Compétitions, Joueurs Fédéraux, Organisation, Projetclubs Et Éducateurs	Actif		
<input checked="" type="checkbox"/>	Antoine DURAND	ADURAND	Gestionnaire Compétitions Et Éducateurs	Actif		
<input type="checkbox"/>			Gestionnaire Compétitions Et Éducateurs	Actif		
<input type="checkbox"/>			Gestionnaire Compétitions, Joueurs Fédéraux, Licences, Organisation Et Éducateurs	Actif		
<input type="checkbox"/>			Gestionnaire Compétitions, Licences Et Organisation	Actif		
<input type="checkbox"/>			Gestionnaire Compétitions, Coordonnées Bancaires, Joueurs Fédéraux, Licences, Organisation, Projetclubs Et Éducateurs	Actif		
<input type="checkbox"/>			Gestionnaire Centre De Formation, Compétitions, Coordonnées Bancaires, Dncg, Joueurs Fédéraux, Licences, Organisation, Projetclubs Et Éducateurs	Actif		
<input type="checkbox"/>			Gestionnaire Compétitions, Licences, Organisation, Projetclubs Et Éducateurs	Actif		
<input type="checkbox"/>			Gestionnaire Licences Et Organisation	Actif		
<input type="checkbox"/>			Gestionnaire Compétitions Et Éducateurs	Actif		



Pour toutes les compétitions cochez les cases suivantes

Footclubs
Mon espace club FFF

Saison 2023-2024

Benoit OLLIVO ■ Organisation > Utilisateurs Footclubs > Caractéristiques

Utilisateur: Benoit OLLIVO
Code d'accès: BOLLIVO
Type de profil: Gestionnaire Invité

Organisation

- Organisation
- Licences
- Educateurs
- Compétitions

Profil

- Joueurs fédéraux
- Centre de formation
- Projet Club
- D.N.C.G.
- Coordonnées bancaires

Gestion feuille de match informatisée: **Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions**

Signataire des demandes de licences dématérialisées:

Actif:

Niveau Footclubs: Utilisateur débutant
Téléphone: 0647244521
Adresse mail: benoit.ollivo@freesbee.fr
Date de dernière connexion: 02/08/2023 10:22:10

Championnats & Coupes

Valider



Saison 2023-2024



Organisation

- Identité club
- Utilisateurs Footclubs
- Membres du club
- Educateurs du club
- Centres de gestion
- Procès-verbaux

Licences

Epreuves
Championnats & Coupes

Epreuves
Autres compétitions

Autres clubs

Divers

D.N.C.G.

Coordonnées bancaires

Gestion feuille de match informatisée

Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions

Signataire des demandes de licences dématérialisées

Actif

Actif

Niveau Footclubs

Utilisateur débutant

Téléphone

Adresse mail

Date de dernière connexion

16/08/2023 11:26:54

Cocher la case ou les cases des équipes qu'il a en charge

	Catégorie	Equipe
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	District 1
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	District 3
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	
<input type="checkbox"/>	Libre / U17 - U16	U16 D2
<input type="checkbox"/>	Libre / U17 - U16	
<input type="checkbox"/>	Libre / U15 - U14	U15 D3
<input type="checkbox"/>	Libre / U15 - U14	
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior F	
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior F	
<input type="checkbox"/>	Futsal / Senior	Futsal D1
<input type="checkbox"/>	Foot Loisir / Foot Loisir	Challenge Vétérans Loisirs



N'attendez pas le jour de la
reprise.

Vérifiez et préparez Vous

Vérifiez aussi vos tablettes



AUTRE POINT IMPORTANT LA TRANSMISSION DE LA FMI

Elle doit être transmise dès la fin du match
Avant de quitter le vestiaire !!

Ca évitera les remarques l'arbitre est parti sans clôturer la FMI.

Au besoin si pas internet installé au stade
Partage de connexion avec Téléphone possible.

Dernier délai 4H après la fin de la rencontre

C'est désormais un point pris en compte au challenge sportivité





REGLES DE PARTICIPATION

REGLES DE PARTICIPATION

Dispositions spéciales concernant les joueurs ayant évolué en équipes supérieures Jeunes

La notion d'équipe supérieure doit s'entendre de l'équipe engagée dans une compétition de niveau

hiérarchique supérieur à laquelle un joueur peut participer sans avoir à justifier d'une autorisation médicale de sur classement »

Il appartient d'examiner successivement les 4 critères suivants :

- 1. la catégorie d'âge du joueur concerné
- 2. les catégories d'âge auxquelles sont ouvertes les compétitions concernées
- 3. l'obligation ou non pour ce joueur de bénéficier d'un sur classement pour participer à ces compétitions
- 4. le niveau hiérarchique des compétitions concernées

EXEMPLE :

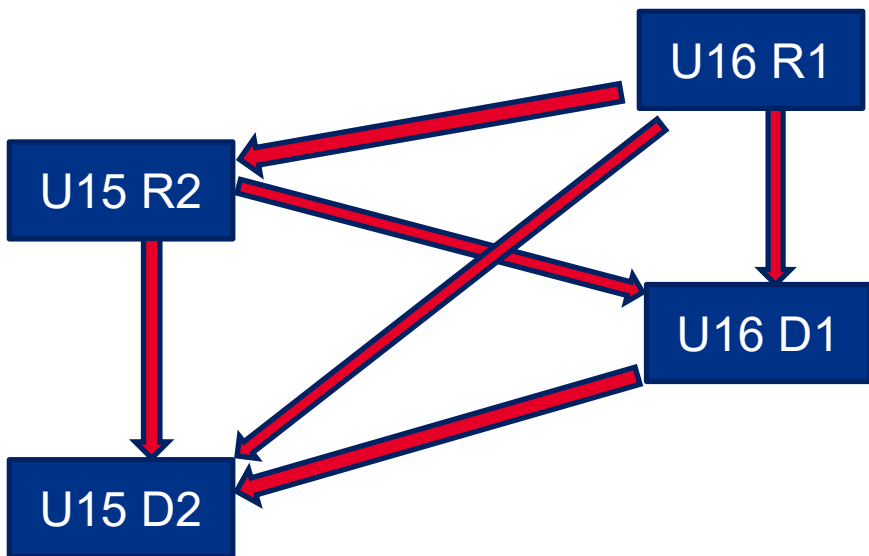
Pour Un joueur U16 qui peut jouer dans une équipe U17 comme dans une équipe U16

- Equipe U17 R2 est supérieure à Equipe U17 D1
- Equipe U17 R1 est supérieure à Equipe U16 R2
- Equipe U16 R2 est supérieure à Equipe U17 D1
- Equipe U16 R1 est supérieure à Equipe U17 R2



REGLE DE PARTICIPATION – EQUIPES INFERIEURES JEUNES

Un Licencié U15
Est autorisé a jouer en U15 et en U16
sans sur-classement



Pour Un licencié U15

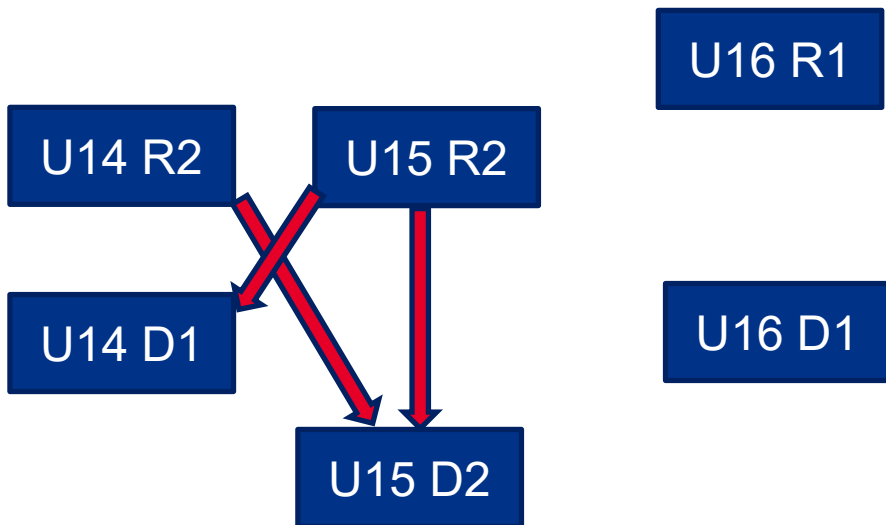
L'équipe U16 R1 est supérieure a U15 R2
L'équipe U16 R1 est Supérieure a U16 D1
L'équipe U16 R1 est Supérieure a U15 D2
L'équipe U15 R2 est Supérieure a U16 D1
L'équipe U15 R2 est Supérieure a U15 D2
L'équipe U16 D1 est Supérieure a U15 D2

Donc si le samedi A Le licencié U15 a joué en
U16 R1

Le samedi B si cette équipe U16 R1 ne joue pas
il ne peut pas descendre dans les équipes
U15 R2 ni U16 D1 ni U15 D2

REGLE DE PARTICIPATION – EQUIPES INFERIEURES JEUNES

Un Licencié U14 est autorisé a jouer
En U15 sans sur-classement
En U16 en étant surclassé



Pour Un licencié U14

Donc si le samedi A, le licencié U14 a joué en U16 R1 en étant sur classé
Il peut aller Jouer le samedi B dans toutes autres équipes ouvertes a sa catégorie âge (U14 et U15) si la U16 R1 ne joue pas

Si Le samedi A il a joué en U15 R2
Alors si la U15 R2 ne joue pas le samedi B il ne peut pas jouer en U14D1 ni U15 D2
Par contre Il peut Jouer en U14 R2



DISCIPLINE

DISCIPLINE

Comment Purger une sanction

Vous avez un doute ?

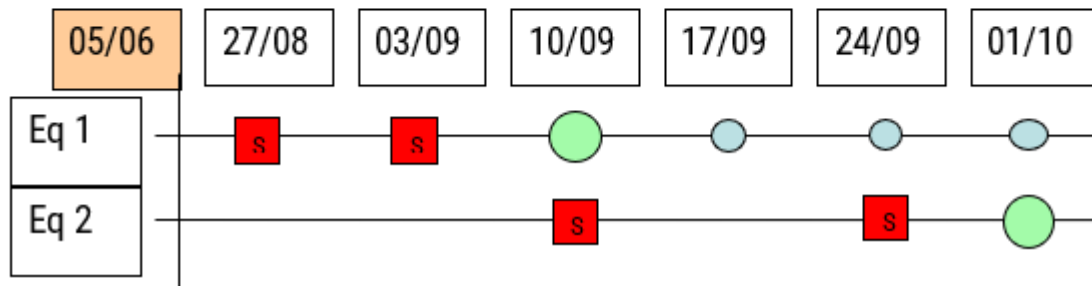
Appelez nous..

Comment purger Une sanction disciplinaire

Pour pouvoir jouer après une sanction il faut vérifier que l'équipe avec laquelle je joue a bien effectué autant de matches officiels que ne comportait ma sanction, **depuis la date effet** de ma sanction.

Exemple : Un joueur ayant pris 2 matches de suspension avec date effet **05/06/2023**

Exemple : Sanction 2 matches fermes date effet 05/06/2023



s = Je ne peux pas jouer avec cette équipe

● = Je peux reprendre avec cette équipe

● = Je peux jouer avec cette équipe

L'équipe 2 n'a pas de match les 27/08 et 03/09 et 17/09, il ne purge donc pas avec cette équipe. Il purgera sur les 2 premiers matches de Equipe les 10/09 et 24/09.

L'équipe 1 jouant les 27/08 et 03/09 il finit de purger avec cette équipe le 03/09 et peut donc jouer en équipe 1 le 10/09

Attention à l'intersaison en cas de changement de club :

C'est le nombre de matches depuis la date d'effet de la sanction **des équipes du nouveau club** qu'il faut prendre en compte, et non les matches joués avec les équipes de l'ancien club.



RAPPEL REGLEMENT CHALLENGE VETERANS - LOISIRS

Challenge Vétérans - Loisirs

- Le Challenge Vétérans-Loisirs est ouvert:
 - Licenciés Libres Vétérans
 - Licenciés Loisirs de plus de 30 ans
 - Mixité Autorisée

Aucun Joueur Licencié libre Moins 35 ans n'est autorisé à participer
Aucun Joueur Jouant en Championnat National, Régional ou D1

Nota:

Le championnat VETERAN A 7 reste lui uniquement réservé aux Licenciés VETERANS sans dérogation.



REFONTE PYRAMIDE COMPETITIONS NATIONALES IMPACT SUR PYRAMIDE LIGUE/DISTRICT

REFORMES PYRAMIDES – A) NATIONALE

- Passage L2 à 18 clubs
- Passage de 4 groupes à 3 groupes en N2
- Passage de 12 groupes à 8 groupes en N3

CIBLE
ATTEINTE
2025/2026



DIV	2022/2023			2023_2024				2024_2025				2025_2026			
	Eq	Mouvements	Nbr	Gr	Eq	Mouvements	Nbr	Gr	Eq	Mouvements	Nbr	Gr	Eq	Mouvements	Nbr
N1	18	montées en L2	2	1X18	18	montées en L2	2	1 X 18	18	montées en L2	2	1 X 18	18	montées en L2	2
	1 X 18	descentes de L2	4			descentes de L2	4			descentes de L2	2			descentes de L2	2
		Montées de N2	4			Montées de N2	4			Montées de N2	3			Montées de N2	3
		Descentes en N2	6			Descentes en N2	6			Descentes en N2	3			Descentes en N2	3
N2	64	montées en N1	4	4 X 14	56	montées en N1	4	3 X 16	48	montées en N1	3	3 X 16	48	montées en N1	3
	4 X 16	descentes de N1	6			descentes de N1	6			descentes de N1	3			descentes de N1	3
		Montées de N3	12			Montées de N3	11			Montées de N3	10			Montées de N3	8
		Descentes en N3	22			Descentes en N3	21			Descentes en N3	10			Descentes en N3	8
N3	12	montées en N2	12	11 X 14	154	montées en N2	11	10 x 14	140	montées en N2	10	8 X 14	112	montées en N2	8
	12 X 14	descentes de N2	22			descentes de N2	21			descentes de N2	10			descentes de N2	8
		Montées des Ligues	36			Montées des Ligues	13			Montées des Ligues	13			Montées des Ligues	25
		Descentes en Ligues	60			Descentes en Ligues	37			Descentes en Ligues	41			Descentes en Ligues	25
	250		24		228		24		206		28		178		

Ecart montées / descentes de ligue vers N3 (Lissées sur 3 saisons Donc plus facile a integrer dans les championnats regionaux)

REFORME des PYRAMIDES

2023/2024				2024 2025
Eq	Mouvements	Nbr	Gr	
N1	18	montées en L2	2	1 groupe 18
		descentes de L2	4	
		Montées de N2	4	
		Descentes en N2	6	
N2	4 X 14 56	montées en N1	4	3 X 16 48
		descentes de N1	6	
		Montées de N3	11	
		Descentes en N3	21	
N3	154	montées en N2	11	10 x 14 140
		descentes de N2	21	
		Montées des Ligues	13	
		Descentes en Ligues	37	
228			24	

Ci contre l'impact de la réforme de la pyramide nationale par division, à l'issue de la saison 2023 / 2024

Montées des ligues = 13 soit 1 par Ligue
Descentes en Ligue = 37 soit 3 ou 4 /Groupe de N3

Un écart de 24 entre montées des ligues vers N3 et descentes de N3 vers Ligues.

- Moins 2 équipes pour Passage L2 a 18
- Moins 8 équipes en N2 passage à 3 groupes
- Moins 14 équipes en N3 passage de 11 à 10 groupes en 24/25. (8 groupes en 25/26)

Total = Moins 24 équipes dans les compétitions nationales

REFORME PYRAMIDE LIGUE

SAISON 2023_2024				24/25
36		Descentes de N3	3	28
	36	Montent en N3	1	
	3 X 12	Descentes en R2	12	
		Montées de R2	2	
72		Descentes de R1	12	72
	72	Montent en R1	2	
	6 X 12	Descentes en R3	18	
		Montées de R3	8	
144		Descentes de R2	18	144
	12 gr	Montent en R2	8	
	12 X 12	Descentes en DIST	36	
		Montées des Dist	26	
252				244

3 descentes à minima de N3
Attention Possibilité de 4 descentes !!
1 seule montée de R1

4 descentes par groupe
Attention Possibilité de 5 descentes !!
Si R1 excédentaire
2 montées de R2 sur les 6 groupes

3 descentes par groupe
8 montées sur les 12 groupes de R3

3 descentes par groupe = 36
26 montées des districts
D22 et D56 = 6
D29 et D35 = 7

REFORME des PYRAMIDES

Mouvements	Nombre	Synthèse des règles
<i>Descentes de N3 vers R1</i>	3	<i>Selon règlement du championnat N3</i>
<i>Accession de R1 vers N3</i>	1	<i>Accession du Meilleur 1° de R1 (1)</i>
<i>Descentes de R1 vers R2</i>	12	<i>Equipes classées 9°, 10°, 11°, et 12° de chaque poule</i>
<i>Accessions de R2 vers R1</i>	2	<i>Les 2 meilleures équipes classées 1° des 6 groupes de R2 (2)</i>
<i>Descentes de R2 vers R3</i>	18	<i>Les équipes classées 10°, 11° et 12° de chaque groupe</i>
<i>Accessions de R3 vers R2</i>	8	<i>Les 8 meilleurs équipes classées 1° des 12 groupes de R3 (2)</i>
<i>Descentes de R3 vers D1</i>	36	<i>Les équipes classées 10°, 11° et 12° de chaque groupe</i>
<i>Districts vers R3</i>	26	<i>District 22 et 56= 6 accessions - District 29 et 35= 7 accessions</i>

(1) Déterminé selon règle Championnat N3 - reprises Art 10 de ce Règlement

(2) Déterminé selon règle de l'article art 12 de ce règlement

ART 12 - MINI-CHAMPIONNAT ACCESSION R2 Vers R1 et R3 vers R2

Les équipes ayant terminé à la 1^o place de chaque poule de championnat (Uniquement équipes classées 1^o) seront classées : De 1 à 6 en Régional 2 et de 1 à 12 en Régional 3.

Les équipes éligibles à l'accession accèdent dans l'ordre du classement.

Ce classement est établi selon les critères ci-après :

- a) Le nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque groupe l'équipe concernée avec les cinq autres équipes les mieux classées.
- b) En cas d'égalité de points les clubs sont départagés selon les critères ci-dessous.
 1. Priorité équipe 1 sur équipe 2
 2. Différence entre les buts marqués et les buts concédés (y compris les buts comptabilisés à la suite d'un forfait ou d'un match perdu par pénalité) lors des matchs visés au point a) ci-dessus.
 3. Plus grand nombre de buts marqués lors des matchs visés au point a) ci-dessus.
 4. Le nombre de points obtenus dans sa poule complète de championnat au prorata du nombre de matches joués

- REFORMES PYRAMIDES –

Cas de division Excédentaire ou Déficitaire ART 13.1

- **R1 Excédentaire** = Descentes supplémentaires des moins bons 8° départagés selon critères de l'article 13.2
- **R2 Excédentaire** = Descentes supplémentaires des moins bons 9° départagés selon critères de l'article 13.2
- **R3 Excédentaire** = Descentes supplémentaires des moins bons 9° départagés selon critères de l'article 13.2
- **R1 Déficitaire** = Montées supplémentaires dans l'ordre du classement des équipes classées 1° de R2 (**règles de l'article 12 ci-dessus**) et si besoin après repêchage art 13.2.
- **R2 Déficitaire** = Montées supplémentaires dans l'ordre du classement des équipes classées 1° de R3 (**règles de l'article 12 ci-dessus**) et si besoin après repêchage art 13.2
- **R3 déficitaire** = Repêchage des meilleurs 10° puis ensuite des 11° de R3 départagés selon les critères de l'article 13.2

CRITERES DE DEPARTAGE ART 13 .2 LBF

POUR DETERMINER LES MEILLEURS d'une place quelconque au sein de groupes différents	POUR DETERMINER LES MOINS BONS d'une place quelconque au sein de groupes différents
1. Priorité équipe 1 puis 2.	1. Numéro équipe : 5 puis 4, puis 3.
2. Plus grand nombre de points au classement final (Au prorata du nombre de matches joués)	2. Le plus petit nombre de points au classement final (Au prorata du nombre de matches joués)
3. Plus petit nombre de matches de suspensions (1) joueurs et dirigeants en championnat (au prorata du nombre de matches)	3. Plus grand nombre de matches de suspensions (1) joueurs et dirigeants en championnat (au prorata du nombre de matches)
4. Club ayant le plus grand nombre d'arbitres	4. Club ayant le moins d'arbitres.
5. Club ayant le plus grand nombre d'éducateurs licenciés.	5. Club ayant le moins d'éducateurs licenciés.
6. Plus grand nombre de licenciés jeunes (U6 à U19 inclus)	6. Plus petit nombre de licenciés jeunes (U6 à U19 inclus)
7. Terrain : Club disposant d'un terrain classé en catégorie 1/2/3 ou 4	7. Terrain : Club ne disposant pas de terrain classé en catégorie 1/2/3 ou 4



PYRAMIDE DISTRICT

Organisation du championnat SENIORS DISTRICT

D1 : Sans changement - 6 Groupes de 12

D2 : Sans changement - 9 Groupes de 12

D3 : Championnat en 2 phases.

1° phase Groupes de 10 – 8 Groupes de 10 + 1 groupe de 11 = 91 équipes

2° Phase Groupes de 12 – 9 Groupes de 12 équipes = 108 équipes

D4 : Championnat en 2 phases.

1° phase Groupes de 10 – X Groupes de 10 = X équipes

2° Phase Groupes de 12 – X Groupes de 12 équipes = X équipes

Fin 1° Phase :

- Les derniers de D3 descendent en D4 Phase 2 soit 9 descentes
- Les 1° et 2° de D4 et éventuellement meilleurs 3° Accèdent en D3 Phase 2
- Soit 91 équipes – 9 = 82 équipes donc pour faire 108 = 26 accessions de D4

PYRAMIDE DISTRICT FIN DE SAISON

Fin de championnat 23/24

Cette saison, nous sommes sur 4 Groupes en R3 nous pouvons donc avoir entre 8 et 12 descentes de R3 pour 7 montées maxi en Ligue.

SOLUTION LA PLUS PEJORANTE 12 DESCENTES DE LIGUE

D1		descentes de R3	12	72
	72	montent en R3	7	
	6 X 12	Descentes en D2	18	
		Montées de D2	13	
D2		descentes de D1	18	108
	108	montent en D1	13	
	9 X 12	Descentes en D3	23	
		Montées de D3	18	
D3		descentes de D2	23	100
	108	montent en D2	18	
	9 X 12	Descentes en D4	23	
		Montées de D4	10	

SOLUTION LA MOINS PEJORANTE 8 DESCENTES DE LIGUE

D1		descentes de R3	8	72
	72	montent en R3	7	
	6 X 12	Descentes en D2	18	
		Montées de D2	17	
D2		descentes de D1	18	108
	108	montent en D1	17	
	9 X 12	Descentes en D3	19	
		Montées de D3	18	
D3		descentes de D2	19	100
	108	montent en D2	18	
	9 X 12	Descentes en D4	19	
		Montées de D4	10	



VŒU FC FOUGERES

VOEU CLUB FC FOUGERES

Nous souhaitons formuler un vœu à examiner dans le cadre de l'Assemblée générale District 35

- **Interdiction de jouer les matches championnat seniors le vendredi soir.**